



CARTOFRICHES

Webinaire Cerema / DGALN – 15 octobre 2024

Pourquoi un inventaire des friches ?

Comment fonctionne Cartofriches ?

Pourquoi verser mes friches dans Cartofriches ?

Comment contribuer à Cartofriches ?

Echanges et remontée des besoins

Introduction

Christophe SUCHEL, adjoint à la sous-directrice de l'aménagement durable

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP)

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)

Ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

Karine DEBEAUNE, responsable du Département Aménagement Durable Environnement Territoires
CEREMA - Direction Territoires et Villes

Plan de la présentation

- Pourquoi un inventaire des friches ?
- Comment fonctionne Cartofriches ?
- Pourquoi verser mes friches dans Cartofriches ?
- Comment contribuer à Cartofriches ?
- Échanges et remontée des besoins

Pourquoi un inventaire national des friches ?



Pourquoi inventorier les friches ?

Définition d'une friche

(art L.111-26 du code de l'urbanisme)



© Frédéric Bukajlo/CAPA Pictures

Issue de la loi Climat et résilience (2021)

- contexte : objectif zéro artificialisation nette (ZAN)
- enjeu : la mobilisation prioritaire des gisements fonciers disponibles, en vue de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers

« Au sens du présent code, on entend par friche tout bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, **inutilisé** et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans **un aménagement ou des travaux préalables.** »

Pourquoi inventorier les friches ?

Définition d'une friche (Art D.111-54 du code de l'urbanisme)

Un faisceau d'indices

CRITERE 1 - Caractère inutilisé

INDICE - « 1° Une concentration élevée de logements vacants ou d'habitats indignes ;

INDICE - 2° Un ou des locaux ou équipements vacants ou dégradés en particulier à la suite d'une cessation définitive d'activités ; »

CRITERE 2 - Absence de possibilité de réemploi sans aménagement ou travaux préalables

INDICE - « 3° Une pollution identifiée pour laquelle son responsable ou l'exploitant du site, son ayant-droit ou celui qui s'est substitué à lui a disparu ou est insolvable ;

INDICE - 4° Un coût significatif pour son réemploi voire un déséquilibre financier probable entre les dépenses d'acquisition et d'interventions, d'une part et le prix du marché pour le type de biens concernés, ou compte tenu du changement d'usage envisagé, d'autre part. »

Pourquoi inventorier les friches ?

Définition d'une friche

(Art D.111-54 du code de l'urbanisme)



Ne sont pas des friches:

→ Les terrains **naturels** (y compris **renaturés**)

→ Les terrains **non bâtis** à **usage** ou à **vocation agricole** ou **forestier**



Pourquoi inventorier les friches ?

Définition légale de la friche Art. L. 111-26, code de l'urbanisme

Les inventaires locaux alimentent un inventaire national des friches Art. D. 111-55. du code de l'urbanisme

Planification locale

Art. L. 151-5, code de l'urbanisme

Etude de densification obligatoire avant toute nouvelle ouverture à l'urbanisation dans les **plans locaux d'urbanisme**

Foncier pour le logement...

Art. L. 302-1, code de la construction et de l'habitation

Observatoires de l'habitat et du foncier (**programmes locaux de l'habitat**) : analysent l'offre foncière disponible, en s'appuyant sur « *un recensement des friches constructibles* »

... et d'autres politiques publiques

Réindustrialisation (sites France 2030 "clés en mains")

Energies renouvelables

Renaturation / nature en ville / restauration de la nature...

Financement



Mesure "recyclage foncier" : finance la renaturation des friches + réhabilitation pour logements, activités, services...

Comment fonctionne Cartofriches ?



Qu'est que CARTOFRICHES ?



Une base de données



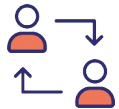
Un portail cartographique



Des données locales enrichies et valorisées



Une plateforme de diffusion d'informations sur les friches



Positionné dans un écosystème d'acteurs pour vous aider dans vos projets d'inventaires et vos projets de reconversion de friches

CARTOFRICHES : une base de données



A l'origine un **1^{er} repérage** à partir de sites et sols pollués (BASIAS/BASOL) pour une première base à l'échelle de la France

Puis intégration des friches provenant des appels à projets **Fonds Fiches** puis **Fonds Vert**

Et surtout le regroupement de l'ensemble des **observatoires locaux de friches** mettant à disposition leur donnée



CARTOFRICHES : une base de données



Données disponibles (septembre 2024)

À ce jour, l'application identifie **11 014** friches :

1 841 friches vérifiées c'est-à-dire issues d'une base nationale et ayant fait l'objet d'un filtre manuel pour être retenues

4 698 friches transmises par des observatoires locaux

3 671 friches issues de l'Appel à Projet Fonds Friches (lauréats et candidats)

711 friches retenues pour le photo-voltaïque au sol (étude Ademe 2021)

93 friches remontées par des utilisateurs



**Environ 60 000 hectares
de friches**

DONNÉES EN OPENDATA !



data.gouv.fr



Mot clé « friches »

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/sites-references-dans-cartofriches>

CARTOFRICHES : un portail cartographique



Situer des sites potentiellement en friches,
à partir de données, nationales et locales

Accéder à des
données de contexte

<https://cartofriches.cerema.fr>

CARTOFRICHES : de l'enrichissement de données



Synthèse des observatoires locaux, mise sous le même format (CNIG), **avec un enrichissement de données** :

- Données relatives à la propriété
- Sur les documents d'urbanisme
- Pollution des sols
- Accessibilité aux transports
- Présence de logements vacants
- Taux d'espaces urbanisés

Personne physique ou morale : Personne Morale

Type de propriétaire : "PROMOTEUR IMMOBILIER"

Présence de logements vacants : Taux de vacance de logements faible (<50%)

Surface (de l'unité(s) de propriété) : 53 161 m²

Taux d'espace urbanisé (de l'unité(s) de propriété) : 100 %

Friche dans un périmètre de site économique (base EmpCom) : Oui

A venir :

- Indicateur d'artificialisation (croisement avec l'OCS-GE)
- Travail sur la mutabilité des friches

CARTOFRICHES : une plateforme de diffusion d'informations



Enseignements des 3 éditions de la mesure recyclage des friches du Fonds Friches + 1 édition du Fonds Vert

Enseignements du Fonds Friches/Fonds Vert

Explorer les données ▾

Cartofriches (tableau)

Enseignements du Fonds Friches/Fonds Vert

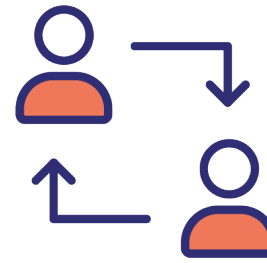
En 2021, le gouvernement a lancé l'appel à projets du fonds friches pour appuyer les démarches complexes de réhabilitation des friches. L'enveloppe dédiée à ce fonds s'élevait initialement à 300 Millions d'euros et a été abondée une première fois de 350 millions d'euros en mai 2021, puis de 100 millions d'euros supplémentaires en janvier 2022 compte tenu du très grand succès des deux premières éditions et des besoins exprimés par les territoires. Le dispositif est aujourd'hui pérennisé dans le cadre du Fonds vert. Le Cerema a étudié les lauréats des premières éditions et analysé 12 projets plus en profondeur afin d'en tirer des enseignements utiles à tous les porteurs de projets.

La mesure Recyclage urbain du Fonds Vert illustrée

LA RENATURATION D'UNE FRICHE
INDUSTRIELLE À MAUBEUGE

LES BÉNÉFICES
DU FONDS FRICHES À AZAY-SUR-CHER

CARTOFRICHES : un écosystème d'acteurs



Pour vous aider à constituer votre observatoire de friches :

- UrbanSIMUL – Cerema → support et accompagnement
- LIFTI – réseau des inventaires territoriaux des friches → mise en réseau
- Ademe → aide financière

Pour vous aider dans vos projets de reconversion de friches :

- Fonds Verts → aide financière
- UrbanVitaliz - Cerema → conseil et orientation
- Ademe → aide financière + outils techniques (Mutafriches/Bénéfriches)

Mise en œuvre de la politique de sobriété foncière :

- DGALN et services déconcentrés

Pourquoi verser mes friches
dans Cartofriches ?



Pourquoi contribuer à Cartofriches ?



Pour une collectivité :

- Besoin de connaissance sur les friches de son territoire pour implanter un projet
- Enrichir les données de son observatoire local
- Mettre en visibilité les friches de son territoire, y compris les friches récemment réhabilitées
- Améliorer la connaissance des volumes de friches sur le territoire national : une donnée ouverte pour permettre à d'autres de réaliser des études – friches et emprises commerciales par exemple, données utiles pour le milieu de la recherche

Pour un porteur de projet :

- Rechercher des sites potentiellement intéressants pour son projet

LES OBSERVATOIRES LOCAUX

(septembre 2024)

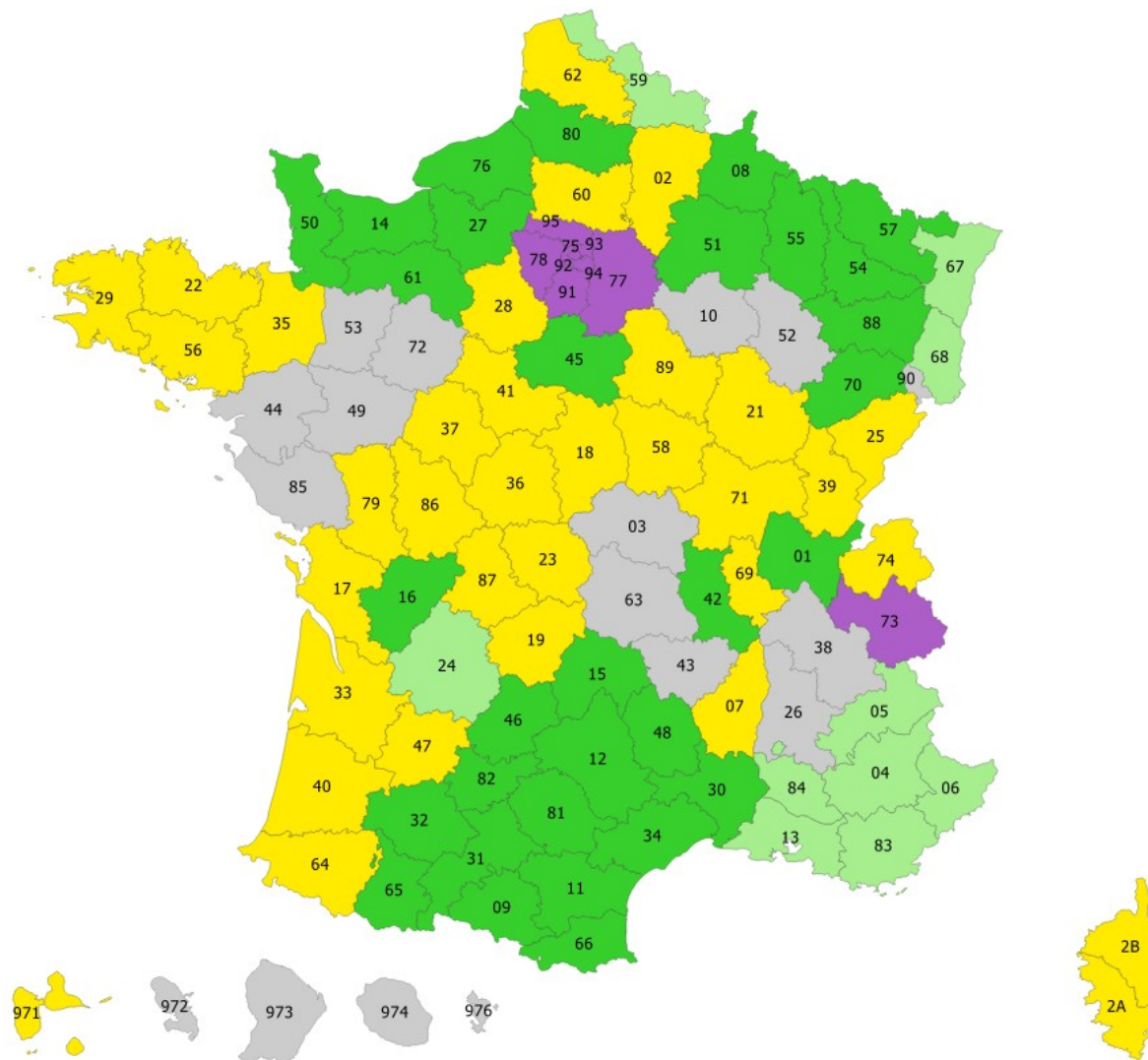
14 observatoires locaux intégrés dans
Cartofriches à ce jour

Différentes échelles :

- Région (Région Occitanie, EPF Grand Est, EPF Normandie, Sud Foncier Eco)
- Département (DDT de l'Ain, DDT des Ardennes, DDT du Cantal, DDT de la Loire, DDT du Loiret, DDT de la Marne, DDTM de la Somme)
- EPCI (Grand Angoulême, Agence d'urbanisme du Grand Amiénois)
- Commune (Fougères)

Légende

- Lot de données intégré à Cartofriches
- Démarche en cours pour contribution Cartofriches
- Contact pris avec le Cerema
- Données existantes non publiques



Comment contribuer à Cartofriches ?



OBSERVATOIRES LOCAUX

Aide à la création d'observatoires locaux

Kit questions/réponses, disponible sur le portail de l'artificialisation

<https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/agir-et-etre-accompagne/cartofriches/contribuer>

LIFTI : réseaux des inventaires territoriaux des friches



Questionnaire en ligne pour mieux connaître les pratiques d'inventaire des friches :

<https://framaforms.org/lifti-recensement-des-inventaires-de-friches-1700213918/>

UrbanSIMUL : outil collaboratif



URBANSIMUL

Outil gratuit en ligne

Travail au sein d'un groupe d'utilisateurs
(**confidentialité**) de plusieurs structures
(**collaboratif**)

Facilite les **remontées terrain** et la
consolidation de données

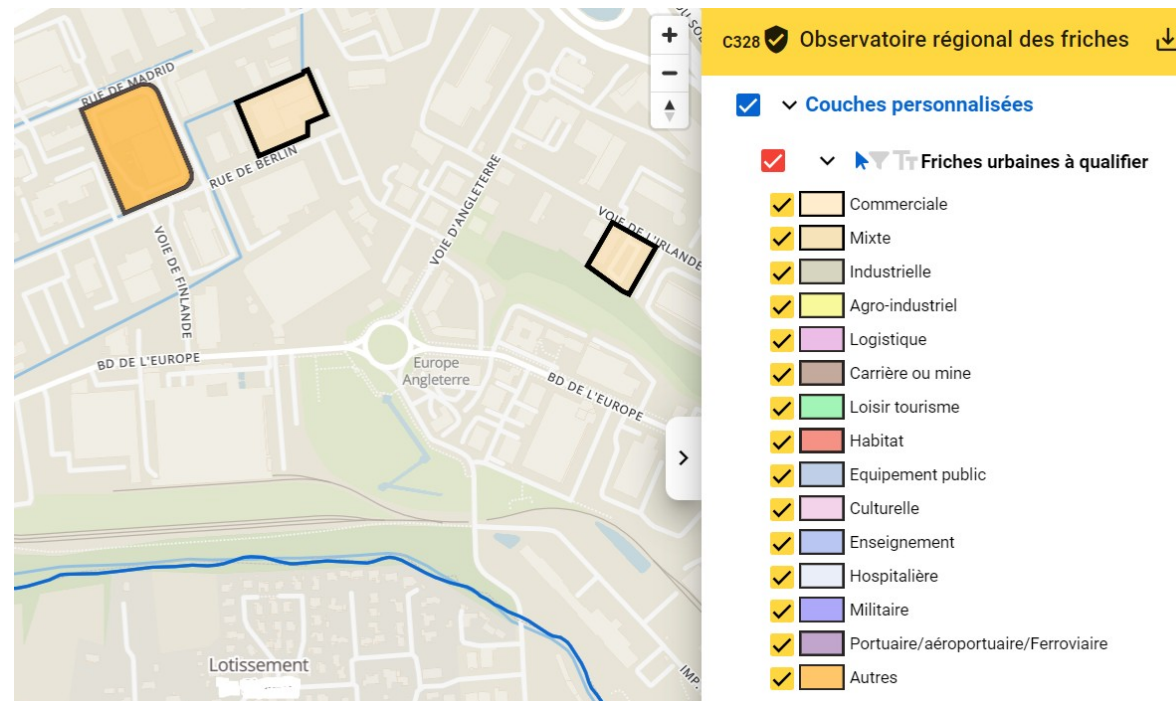
Respect du **standard CNIG**

Fiche pas à pas :

<https://urbansimul.cerema.fr/ressources/mobiliser-urbansimul-pour-suivi-des-friches>

Réseau de référents Cerema :

<https://urbansimul.cerema.fr/aide#paragraphe--519>



Contribuer à Cartofriches



Pour qu'un observatoire local soit intégré dans Cartofriches, il suffit que le producteur de la donnée l'envoie au Cerema sur la boîte mail

cartofriches@cerema.fr

Echanges et remontée des besoins



Comment participer ?



1

Allez sur wooclap.com

2

Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
PQPQSM

Contacts



Cerema :
Nicolas Pelé // Magali Di Salvo
cartofriches@cerema.fr

DGALN :
Annelaure Wittmann